

Kip Creativ

Conditions générales de services

Date de dernière mise à jour: 03/10/2022

1 - Dispositions générales

Les présentes Conditions générales de services sont conclues entre d'une part Kip Creativ, micro entreprise, siret n°839 250 065 00027 domiciliée au 15 Colombeix 23400 Saint Amand Jartoudeix (ci-après « Kip Creativ ») et d'autre part toute personne physique ou morale agissant au nom et pour le compte d'une entreprise y compris en cours de création et souhaitant confier à Kip Creativ la réalisation d'une prestation de service (ci-après « le Client »).

Elles ont pour objet de formaliser les conditions et modalités de l'intervention de Kip Creativ ainsi que les droits et obligations de chacun. Les documents suivants (ci-après « Contrat ») constituent l'intégralité de l'accord entre Kip Creativ et le Client:

- Le Devis et tout document venant le modifier validé par Kip Creativ
- Le Cahier des charges et tout document venant le modifier validé par Kip Creativ
- Les présentes Conditions générales de services, ses annexes et avenants éventuels.

Le fait que Kip Creativ ou le Client ne fasse pas appliquer ses droits sur l'une des clauses établies dans les présentes Conditions générales de services ne saurait être interprété comme une renonciation à s'en prévaloir.

Toute prestation accomplie par Kip Creativ implique que le Client a pris connaissance et adhère sans réserves aux présentes Conditions générales de services.

2 - Description des prestations

Kip Creativ est une micro agence digitale qui accompagne les entreprises, collectivités et associations dans leur environnement digital. Kip Creativ a développé un savoir-faire et une compétence approfondie dans la conception et la réalisation des prestations suivantes :

- La conception, le développement et/ou la maintenance de sites internet éco-conçus sous WordPress
 - Le Client souhaite créer son site internet : il confie à Kip Creativ une mission de création de site internet
 - Le Client souhaite faire évoluer son site (sans entrer dans une prestation de maintenance) : il confie à Kip Creativ une mission de refonte de son site internet
 - Le Client souhaite confier à Kip Creativ la maintenance de son site internet (maintenance préventive, évolutive et corrective du Site): Kip Creativ et le Client conviennent que la prestation de maintenance du site sera également soumise aux termes du contrat de maintenance qui sera conclu en plus des présentes Conditions générales de service.
- L'intégration de contenus (mise en ligne d'articles de blog, actualités, produits ...)
- Travaux graphiques (création d'icônes, webdesign)

2.1 - Conditions inhérentes à la conception et au développement de sites internet

Concernant la conception et le développement d'un site internet, Kip Creativ est en charge de tout ou partie des prestations suivantes :

- Validation du cahier des charges avec le Client, étant précisé que les spécifications sont rédigées par le Client, Kip Creativ s'assurant de la faisabilité technique
- Gestion du projet avec le Client
- Conception et réalisation technique du site accessible sur le réseau Internet
- Démarches pour l'obtention et l'enregistrement d'un nom de domaine et d'un hébergement
- Maintenance préventive, corrective et évolutive du site (dans le cas où la prestation est réalisée par Kip Creativ, Kip Creativ et le Client conviennent que la prestation de maintenance du site est soumise à la signature d'un contrat de maintenance qui sera conclu en plus des présentes Conditions générales de service)
- Toutes autres prestations complémentaires telles que définies dans le devis

2.1.1 - Étapes de la prestation

Réalisation

Kip Creativ réalise la prestation sur la base des informations communiquées par le Client. Celle-ci se décompose de la manière suivante:

- Module 1, Webdesign sur-mesure
- Module 2, Déploiement technique
- Module 3, Réalisation technique du site
- Module 4, Mise en ligne du site

Le contenu de chaque module est précisément décrit dans le devis.

Le déclenchement de chacun des modules nécessite la terminaison du module précédent.

Avancement des travaux

Kip Creativ s'engage à informer régulièrement le Client de l'état d'avancement des travaux qui lui sont confiés au travers d'un document dématérialisé commun et à l'intégrer dans le processus décisionnel en cas de validation nécessaire du Client.

Nouvelles demandes

En cas de nouvelles demandes portant sur des prestations non comprises initialement dans les demandes du Client, Kip Creativ proposera un nouveau devis comprenant le tarif des prestations additionnelles demandées ainsi que le nouveau délai de réalisation.

2.1.2 - Approbation et réception du site

Réception provisoire

La réception provisoire a pour objet de vérifier la conformité du site au cahier des charges convenu et de vérifier l'absence d'anomalies bloquantes.

Elle est effectuée à partir du site dans sa version finale et dans son environnement de pré-production. Elle est réalisée à partir des tests préalablement définis consistant principalement à tester le site dans tous les cas d'utilisation possibles et imaginables..

Mise en ligne

En l'absence de réserves émises par le Client dans les conditions visées plus haut, Kip Creativ procède à la mise en exploitation du Site sur son environnement de production et au déclenchement de la procédure de réception définitive du site.

Réception définitive

La réception définitive consiste en une vérification de la conformité du site au cahier des charges, dans son environnement de production et dans les conditions réelles d'utilisation.

Le Client dispose de dix (10) jours calendaires à compter de sa date de mise en exploitation pour réaliser les tests. A l'issue de la période des tests, le Client devra recenser la totalité des réserves émises classées en deux catégories, en fonction de leur influence sur le fonctionnement opérationnel du Site :

- Anomalies bloquantes (majeures) ne permettant pas d'offrir un fonctionnement de service conforme à celle convenue dans le cahier des charges et rendant le site inutilisable
- Anomalies non bloquantes (mineures) n'ayant qu'une influence limitée sur le fonctionnement du site ou concernant des cas de fonctionnement considérés comme marginaux dans le cahier des charges.

Les éventuelles anomalies, bloquantes ou non, constatées par le Client feront l'objet de réserves qui seront portées sur le procès-verbal de recettage. Ce procès-verbal se fera au moyen d'un document dématérialisé commun.

En cas de réserves émises, Kip Creativ procédera à toutes les modifications et corrections nécessaires à la levée des réserves. La réception définitive ne sera prononcée qu'à compter de la correction de toutes les anomalies découvertes par le Client.

En l'absence d'anomalie constatée par le Client durant le délai imparti, ou une fois toutes les corrections ou modifications nécessaires apportées par Kip Creativ, la réception définitive sera prononcée et validée par les parties.

2.1.3 - Garantie de conformité

Kip Creativ applique une garantie commerciale d'une durée de deux (2) mois démarrant à compter de la réception définitive du site.

Ainsi, le Client dispose d'une période de deux (2) mois pour signaler de manière détaillée tout dysfonctionnement qu'il pourrait constater. Kip Creativ s'engage à corriger dans les meilleurs délais tout dysfonctionnement technique du site répondant aux conditions cumulatives suivantes :

- Anomalie reproductible par Kip Creativ
- Anomalie pour laquelle il est avéré que celle-ci résulte de l'intervention et/ou d'une erreur de Kip Creativ.

Sont exclus de la garantie les cas suivants:

- Anomalie résultant d'une mauvaise utilisation du Client de la prestation fournie par Kip Creativ
- Anomalie résultant d'une négligence ou un manque d'entretien du Client

Une fois le délai de deux (2) mois expiré, Kip Creativ ne saurait être tenue responsable des dysfonctionnements qui pourraient survenir ultérieurement.

2.2 - Travaux graphiques et intégration web de contenus

Concernant l'intégration de contenus et la réalisation de travaux graphiques, Kip Creativ est en charge de tout ou partie des prestations suivantes :

- Animation d'un site internet: fourniture, édition, actualisation et gestion des contenus d'un site internet tel que mise en en ligne d'articles de blog, de produits, création de page supplémentaire etc...
- Conception de travaux graphiques dédiés au web tel que création d'icônes et webdesign

A l'achèvement de la prestation, Kip Creativ remettra au Client les livrables prévus en vue, le cas échéant, de leur acceptation.

Lors des phases de création et de production, le Client est invité à se positionner de manière claire et explicite par écrit sur les livrables que Kip Creativ lui adresse. La version « Bon à tirer » (ou « BAT ») constitue la version définitive retenue par le Client.

Le Client disposera d'un délai de trois (3) jours ouvrés pour évaluer la conformité des éléments livrés par rapport au cahier des charges et notifier ses réserves par écrit à Kip Creativ. Au-delà de ce terme, le Client sera réputé avoir accepté le livrable et la validation du Bon à tirer en conséquence.

Toute modification demandée par le Client après la validation du Bon à Tirer pourra être refusée par Kip Creativ ou faire l'objet d'une facturation supplémentaire.

Par ailleurs, et dans le cas où le livrable serait utilisé à des fins d'impression, Kip Creativ ne saurait être tenue responsable d'éventuelles erreurs de fabrication ou d'impression du produit commises par les prestataires tiers. En cas de contestation de toute nature émanant d'un tiers ou du Client concernant un livrable conçu par Kip Creativ, la responsabilité de Kip Creativ ne saurait être engagée pour quelque raison que ce soit.

3 - Devis et commande

Les besoins et attentes du Client sont formalisés au sein d'un cahier des charges et d'un devis que Kip Creativ et le Client ont validé et signé.

Tout ajout de prestation additionnelle ou modification apportée au Contrat devra impérativement être préalablement validé par écrit par Kip Creativ qui se réserve la possibilité de réajuster les conditions financières ainsi que les délais de livraison en conséquence.

Les délais de livraison indiqués par Kip Creativ sont à caractère indicatif. A cet effet, les retards éventuels (y compris consécutifs aux retards des prestataires de Kip Creativ) ne constituent pas un manquement contractuel imputable à Kip Creativ et ne peuvent entraîner la résiliation du Contrat ainsi qu'une demande d'indemnisation de dommages et intérêts sauf manquement grave imputable à Kip Creativ.

Kip Creativ décline toute responsabilité en cas de retards éventuels imputables au Client par suite:

- D'informations inexactes ou incomplètes communiquées à Kip Creativ
- De retard apporté à la validation des livrables
- D'un manque de collaboration du Client
- Et plus généralement de l'inexécution par le Client de ses obligations contractuelles

4 - Tarifs et modalités de paiement

4.1 - Tarifs

Les services sont fournis au tarif en vigueur au jour de la commande. Le tarif est exprimé en euros (€) toutes taxes comprises (TTC) et n'est pas soumis à la TVA (TVA non applicable, article 293B du CGI).

Prestation de conception et développement d'un site internet

- Acompte de 30% du prix à la signature du devis
- Le solde à la réception définitive du site

Prestation de travaux graphiques et/ou intégration de contenus

- Acompte de 30% du prix à la signature du devis
- Le solde à la livraison des livrables

Tout frais supplémentaire non prévu (déplacement, dépassement horaire etc...) ainsi que toute dépense engagée par Kip Creativ dans le cadre de l'exécution de la prestation pourra faire l'objet d'une refacturation auprès du Client.

En cas de règlement anticipé par le Client, aucun escompte ne sera pratiqué.

Les prix sont révisibles chaque année au 1er Janvier par Kip Creativ.

4.2 - Modalités de paiement

Les factures sont payables par virement ou chèque dans un délai de trente (30) jours à compter de l'émission de la facture.

Le début de la prestation ne se fera qu'après réception et encaissement de l'acompte le cas échéant.

5 - Pénalités

Tout impayé, rejet, retard de paiement même partiel d'une seule facture ou échéance entraîne de plein droit et sans délai :

- L'application de pénalités de retard à l'initiative du créancier égales au taux de l'intérêt légal appliqué par la Banque Centrale Européenne (BCE) à son opération de refinancement la plus récente majorée de 10 points. Au 14/09/2022, le taux de l'intérêt légal étant fixé à 1,25% , le calcul est le suivant : 1,25% + 10 soit 11,25%.
- L'application d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de quarante (40) euros en application de l'article D441-5 du Code de commerce, servant à couvrir les frais de recouvrement de la facture et ce, sans préjudice de tout autre droit ou recours dont dispose Kip Creativ. Dans le cas où les frais de recouvrement exposés seraient supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, Kip Creativ pourra demander une indemnisation complémentaire, sur justification.
- En cas de retard de paiement, Kip Creativ se réserve le droit d'interrompre l'exécution de toutes prestations en cours ou futures du Client.

6 - Durée et résiliation

Le contrat entre en vigueur au démarrage de la prestation et reste valable pour toute la durée de l'intervention de Kip Creativ, à l'exception des clauses dont les effets perdurent au-delà du terme et qui restent valables pour la durée prévue.

En cas de manquement contractuel commis par Kip Creativ ou le Client, la partie subissant le manquement pourra adresser une mise en demeure adressée par lettre recommandée avec accusé de réception enjoignant la partie défaillante à s'exécuter sous un délai de quinze (15) jours.

Dans ce cas et à l'issue de ce délai, si la notification écrite s'avère infructueuse, le contrat sera considéré comme résilié à l'expiration de la période mentionnée ci-dessus et ce sans préjudice de tous dommages et intérêts que pourraient solliciter la partie subissant le manquement.

7 - Sous-traitance

Kip Creativ peut sous-traiter tout ou partie de ses prestations afin de couvrir des besoins en compétences complémentaires. En acceptant les présentes Conditions générales de services, le Client admet avoir été informé et accepte cette sous-traitance.

Dans cette hypothèse, Kip Creativ reste responsable vis-à-vis du Client du respect de l'ensemble des engagements décrits dans le contrat.

8 - Cession des droits de propriété intellectuelle

Kip Creativ cède par les présentes Conditions générales au Client, l'ensemble de ses droits de propriété intellectuelle - à l'exception du droit moral - sur le contenu et les réalisations réalisées par elle.

Il est expressément convenu, en tant que de besoin, que le prix de la cession des droits de propriété intellectuelle visée à la présente section est compris dans le Prix défini à l'article 4 des présentes Conditions générales de services.

La cession de droits de propriété intellectuelle fera l'objet d'un contrat entre les deux parties et ne sera acquise par le Client qu'après paiement dont le montant sera mentionné dans le contrat et le devis.

La cession de droits de propriété intellectuelle sera à renouveler, le cas échéant, au terme de la durée d'exploitation prévue par le contrat.

Ne sont pas couverts les Livrables pour lesquels Kip Creativ fait appel à des tiers pour la réalisation de contributions particulières. Dans ce cas, les droits de propriété intellectuelle seront directement acquis par Kip Creativ auprès des intéressés qui les cédera dans les mêmes conditions auprès du Client.

9 - Références

Le Client autorise Kip Creativ à mentionner son nom et/ou son logo à titre de référence sur tous supports (y compris online). A tout moment, le Client se réserve le droit de retirer, temporairement ou durablement, cette autorisation par la suite.

Le Client s'engage également à afficher de manière discrète en bas de page de son site internet la mention « site par Kip Creativ » accompagné d'un lien pointant vers www.kipcreativ.fr

10 - Obligations, garanties et confidentialité

10.1 - Obligations et garanties du Client

Le Client veillera à fournir à Kip Creativ tous les éléments et informations nécessaires ou utiles à la réalisation de la Prestation dans les meilleurs délais.

Le Client collaborera en vue d'assurer la bonne exécution des présentes, notamment en y allouant les moyens et le personnel nécessaire et en répondant promptement aux interrogations de Kip Creativ.

A défaut de recevoir les documents et informations du Client dans les délais et formats prévus, Kip Creativ décline toute responsabilité en cas de retard dans l'exécution de la Prestation.

Le Client déclare être expressément titulaire de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle afférents au contenu qu'il transmet à Kip Creativ en vue de son intégration au Site. Le cas échéant, le Client fera son affaire de l'acquisition des droits permettant leur diffusion sur le Site avant toute mise en ligne.

Le Client reconnaît que l'exécution de la Prestation n'emporte en aucune façon une approbation quelconque par Kip Creativ du contenu utilisé. Kip Creativ n'assurant aucun contrôle en la matière et ne saurait voir sa responsabilité engagée à ce titre.

10.2 - Obligations et garanties de Kip Creativ

Kip Creativ est soumis à une obligation globale de conseils et d'informations sur les caractéristiques de la prestation et de s'assurer qu'elles correspondent aux besoins du client. Elle doit notamment le prévenir des avantages, des inconvénients et des risques de la Prestation même si la demande émane du client.

Kip Creativ garantit que les éléments, services et fonctionnalités mis à la disposition du Client, s'ils sont utilisés conformément aux indications données, sont substantiellement conformes à la destination convenue et que les logiciels et tous les éléments créés et mis à la disposition du Client respectent les droits des tiers.

Kip Creativ déclare et garantit qu'elle dispose de la compétence et du matériel pour effectuer les prestations dans le parfait respect des règles de l'art et avec tous les soins et la diligence nécessaires que peut légitimement attendre le Client.

10.3 - Confidentialité

Kip Creativ et le Client s'engagent à observer et faire observer la plus stricte confidentialité, tant pendant la durée du Contrat qu'après son expiration, à l'égard des informations auxquelles elles ont pu avoir accès au cours de leur collaboration.

De même, Kip Creativ et le Client s'engagent à ne pas divulguer ni exploiter, sous quelque forme que ce soit, pour leur compte ou pour celui d'un tiers, directement ou indirectement, tout ou partie des éléments susvisés

11 - Responsabilités

Kip Creativ reconnaît avoir souscrit une assurance garantissant sa responsabilité professionnelle.

Il est expressément convenu entre Kip Creativ et le Client que Kip Creativ n'est tenue qu'à une obligation de moyens. En conséquence, sa responsabilité ne pourra être engagée que sur une faute commise par Kip Creativ prouvée par le Client et ayant entraîné un préjudice direct pour ce dernier.

De manière expresse, Kip Creativ ne saurait être tenue pour responsable des préjudices indirects que pourrait subir le Client tels que notamment préjudice commercial, perte de commande, trouble commercial quelconque, perte de bénéfice, atteinte à l'image de marque qui pourraient résulter d'un agissement de Kip Creativ dans le cadre de l'exécution de la Prestation.

12 - Rétractation

Conformément à l'article L121-16-1 du Code de la consommation, le Client professionnel peut exercer un droit de rétractation sur une prestation commandée auprès de Kip Creativ durant quatorze (14) jours après la signature du contrat.

Pour bénéficier de ce droit, le Client doit remplir les conditions suivantes:

- Le contrat doit être conclu hors établissement du Client
- L'objet du contrat ne doit pas être dans le champ d'activité principale
- Le nombre de salariés de l'entreprise doit être inférieur ou égal à cinq (5).

Dans cette hypothèse, l'annulation de la prestation sera possible mais ne pourra donner lieu à aucun remboursement de l'acompte déjà versé à Kip Creativ.

Enfin, le droit de rétractation ne s'applique pas dans les cas cités par l'article L221-28 du Code de la consommation:

- De fourniture de services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation ;
- De fourniture d'un contenu numérique non fourni sur un support matériel dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation.

13 - Litiges et réclamations

13.1 - Litiges

Les litiges qui pourraient survenir dans le cadre des relations contractuelles établies entre le Client et Kip Creativ devront être résolus, dans la mesure du possible, de manière amiable.

A défaut d'accord amiable, tout litige entre Kip Creativ et le Client, relatif à leurs relations et notamment à la conclusion, l'interprétation, l'exécution et la cessation du présent contrat sera soumis à la compétence exclusive des juridictions du lieu du siège social de Kip Creativ, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs, y compris dans le cas de procédures d'urgence ou conservatoires, en référé ou par requête.

Pour tout litige relatif à la propriété intellectuelle, et conformément aux Décrets n° 2009-1204 du 9 octobre 2009 et n° 2010-1369 du 12/11/2010 et au Décret n° 2009-1205 du 9 octobre 2009, la compétence sera attribuée à l'un des tribunaux désignés par ces Décrets ou toute juridiction qu'une loi modificative désignerait.

13.2 - Réclamations

La responsabilité de Kip Creativ ne peut excéder un montant égal au prix hors taxes payé par le Client au titre des prestations fournies par Kip Creativ.

14 - Force majeure

Si l'une des parties ne s'acquitte pas de l'une de ses obligations, quelle qu'elle soit, ou n'agit pas dans les périodes autorisées, elle ne pourra pas être tenue responsable d'un tel retard ou manquement par l'autre partie dans la mesure où ce retard ou manquement est causé directement par un événement de force majeure tel que défini par l'article 1218 du Code civil et la jurisprudence de la Cour de cassation.

En cas de survenance d'un événement de force majeure, tel que défini ci-dessus, les obligations prévues aux présentes seront suspendues pendant une période maximale de soixante (60) jours à compter de la survenance de l'événement. Les parties pendant cette période devront, en tant que de besoin, s'efforcer de trouver un accord sur les modalités de poursuite du contrat en dépit de la survenance de cet événement.

La partie affectée devra immédiatement en informer l'autre partie par écrit. A défaut d'une telle information, la partie affectée demeurera responsable envers l'autre de tout manquement ou retard dans l'exécution de ses obligations.

A la fin de la période précitée, si les parties sont toujours dans l'impossibilité d'exécuter l'une des obligations du contrat, chacune des parties pourra résilier le contrat de plein droit. La partie qui entend se prévaloir de la présente clause notifie sa décision à l'autre partie. La résiliation prendra alors effet au jour de la réception de la notification de la résiliation par lettre recommandée avec avis de réception.

Les parties ne pourront en aucun cas être tenues responsables de toutes inexécutions et/ou ruptures de contrat nées d'un cas de Force majeure et aucune indemnité ne pourra être réclamée par une partie à l'autre à ce titre.

En cas d'acomptes versées par le Client auprès de Kip Creativ sans que la prestation ne puisse être réalisée dans les conditions prévues par les parties, les parties appliqueront les dispositions de l'article 1229 du Code civil.

15 - Loi applicable

Les Conditions générales de services et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français.

Elles sont rédigées en langue française. En cas de traduction en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français fera foi en cas de litige.